

# Phonak PilotOne II

Mode d'emploi



\*la vie s'exprime

**PHONAK**  
life is on<sup>®</sup>

---

# Sommaire

<b>1. Bienvenue</b>	<b>4</b>
<b>2. Description</b>	<b>5</b>
<b>3. Utilisation de Phonak PilotOne II</b>	<b>6</b>
3.1 Insertion d'une nouvelle pile	6
3.2 Mise sous/hors tension	7
3.3 Prise en main du PilotOne II	7
3.4 Réglage du volume de l'aide auditive	8
3.5 Réglage du programme de l'aide auditive	8
3.6 Utilisation de la touche « Accueil »	9
3.7 Signification du témoin lumineux	10
<b>4. Dépannage</b>	<b>11</b>
<b>5. Informations sur la conformité</b>	<b>12</b>

---

<b>6. Services et garantie</b>	<b>18</b>
6.1 Garantie locale	18
6.2 Garantie internationale	18
6.3 Limitation de garantie	19
<b>7. Informations et explication des symboles</b>	<b>20</b>
<b>8. Informations importantes pour la sécurité</b>	<b>24</b>
<b>9. Entretien et maintenance</b>	<b>30</b>

---

# 1. Bienvenue

Votre nouveau PilotOne II est un produit de qualité développé par Phonak, l'une des plus importantes sociétés de technologie auditive.

Veuillez lire attentivement ce manuel pour profiter au mieux de toutes les possibilités de votre système auditif.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à votre audioprothésiste.

 Informations concernant la compatibilité : vérifiez la compatibilité de votre aide auditive avec votre audioprothésiste.

Phonak – Et la vie s'exprime

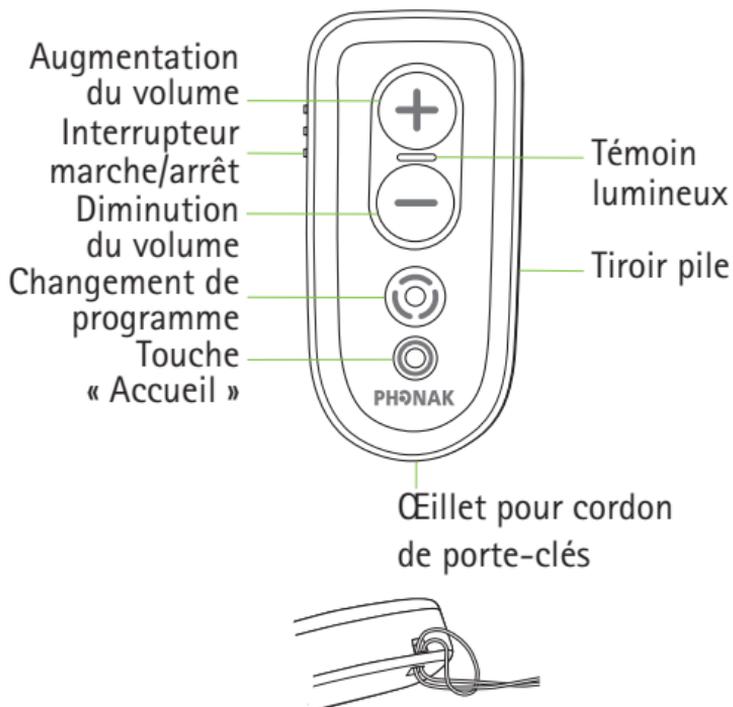
[www.phonak.fr](http://www.phonak.fr)



Marquage CE : 2020

## 2. Description

La télécommande du PilotOne II est prévue pour faciliter le changement de programmes ou de volume de votre aide auditive.

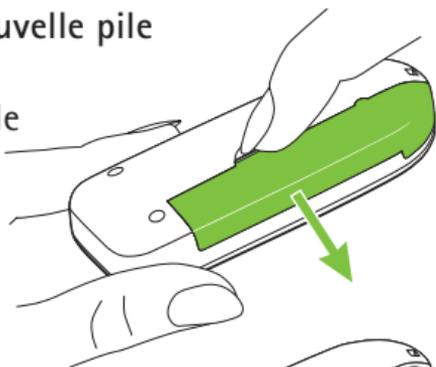


**i** Avant de pouvoir être utilisé, le PilotOne II doit être configuré pour vos aides auditives par votre audioprothésiste.

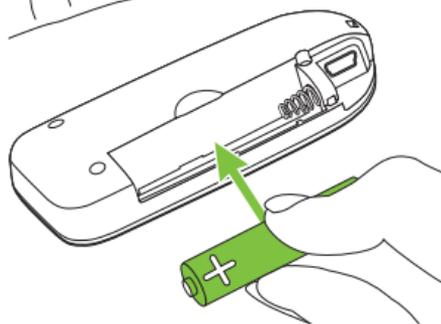
## 3. Utilisation de Phonak PilotOne II

### 3.1 Insertion d'une nouvelle pile

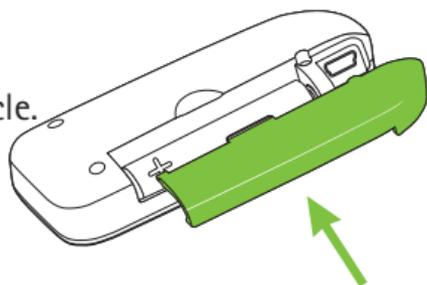
Faites glisser le couvercle du compartiment piles dans la direction de la flèche pour le retirer.



Insérez une nouvelle pile avec la bonne position +/- (alcaline 1,5 V, type AAA, LR03 ou AM4).



Refermez le compartiment piles en remplaçant le couvercle.

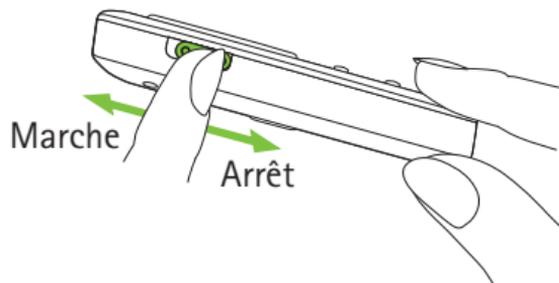


**i** Le mini port USB ne peut pas être utilisé pour recharger la pile. N'utilisez pas de piles rechargeables.

---

### 3.2 Mise sous/hors tension

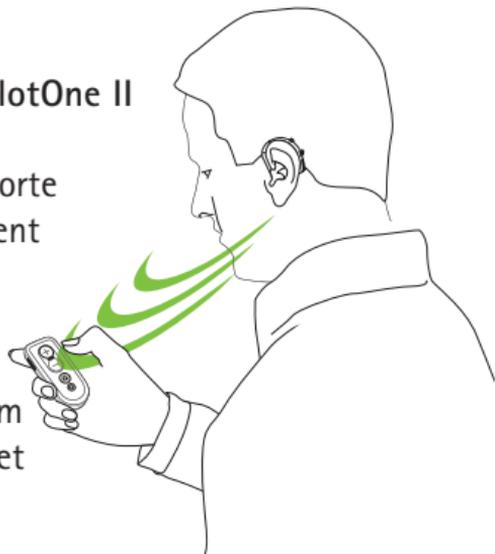
Utilisez le commutateur pour allumer ou éteindre.



### 3.3 Prise en main du PilotOne II

Prenez le PilotOne II de sorte que les boutons se trouvent face à vous.

La distance de fonctionnement maximum entre les aides auditives et le PilotOne II est de 1 mètre.



## 3. Utilisation de Phonak PilotOne II

### 3.4 Réglage du volume de l'aide auditive

Appuyez sur « + » pour augmenter le volume.

Appuyez sur « - » pour baisser le volume.

Si configuré par votre audioprothésiste

- Appuyez et maintenez le bouton de diminution du volume **-** (2 s) pour mettre vos aides auditives en sourdine.
- Appuyez et maintenez le bouton d'augmentation du volume **+** (2 s) pour désactiver la sourdine.

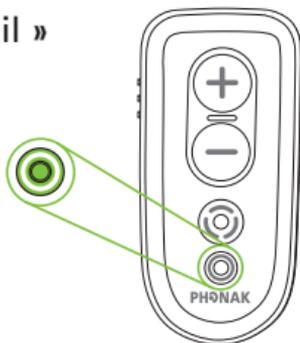
### 3.5 Réglage du programme de l'aide auditive

Chaque pression sur le sélecteur de programmes fera passer vos aides auditives au prochain programme disponible



### 3.6 Utilisation de la touche « Accueil »

Appuyez sur la touche « Accueil » pour revenir au programme auditif initial et au niveau de volume sonore par défaut de vos aides auditives.



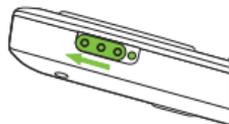
Maintenez pressée la touche « Accueil » (+ de 2 s) pour activer votre programme favori configuré par votre audioprothésiste.

- ① Les aides auditives émettront un signal sonore pour confirmer la sélection.
- ① Les modifications s'appliquent aux deux aides auditives à la fois.
- ① Pour en savoir plus sur vos réglages personnels, demandez à votre audioprothésiste d'imprimer le mode d'emploi du PilotOne II.

### 3. Utilisation de Phonak PilotOne II

#### 3.7 Signification du témoin lumineux

Lorsque vous mettez le PilotOne II sous tension, le témoin s'allume pendant deux secondes pour indiquer que le PilotOne II est prêt à l'emploi.



Le témoin lumineux reste allumé tant que le bouton est pressé.

**i** Si le témoin ne clignote pas lorsqu'un bouton est pressé, le PilotOne II doit d'abord être programmé par l'audioprothésiste.

Le témoin lumineux s'allume en vert ou en rouge selon l'état de la pile.



 Vert : pile OK

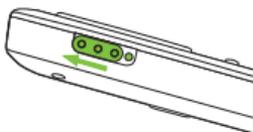
 Rouge : < 10 % restant. Remplacez la pile immédiatement

---

## 4. Dépannage

Aucun témoin lumineux ne s'allume lorsqu'un bouton est pressé :

- Allumez le PilotOne II.



- ❗ Si le témoin lumineux ne clignote toujours pas alors qu'il est sous tension, remplacez la pile (voir chapitre 3.1).

Les aides auditives ne répondent pas aux commandes du PilotOne II :

- Assurez-vous que vos aides auditives sont allumées et portées correctement.
- Assurez-vous que le PilotOne II est allumé.
- Rapprochez le PilotOne II de vos aides auditives.
- Si le témoin lumineux ne clignote pas ou clignote en rouge lorsque vous appuyez sur un bouton, remplacez la pile.

- ❗ Si vos aides auditives ne répondent toujours pas, demandez à votre audioprothésiste de reprogrammer votre PilotOne II.

---

## 5. Informations sur la conformité

### Déclaration de conformité

Par la présente, Phonak AG déclare que ce produit Phonak satisfait aux exigences essentielles de la directive 2017/745 (UE) relative aux appareils médicaux ainsi qu'à la directive 2014/53/UE concernant les équipements hertziens. Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible chez le fabricant ou chez le représentant local de Phonak dont l'adresse figure dans la liste des distributeurs internationaux de Phonak, sur <https://www.phonak.com/com/en/certificates.html>.

### Australie/Nouvelle-Zélande :

---



Indique qu'un produit respecte les dispositions réglementaires du RSM (Radio Spectrum

**R-NZ**

Management) et de l'ACMA (Australian Communications and Media Authority) pour la vente en Nouvelle-Zélande et en Australie.

L'étiquette de conformité R-NZ est destinée aux produits radiophoniques sur le marché néo-zélandais ayant le niveau de conformité A1.

---

**FCC ID :** KWC-PILOTONE2  
**IC ID :** 2262A-PILOTONE2

**Information 1 :**

Cet appareil est en conformité avec la section 15 des règlements FCC et avec la norme RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- 1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et
- 2) l'utilisateur de cet appareil doit accepter les interférences reçues, y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement non désiré.

**Information 2 :**

Tout changement apporté à ce PilotOne II et non expressément approuvé par Phonak peut annuler l'autorisation FCC de faire fonctionner cet appareil.

**Information 3 :**

Cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limitations prévues pour un appareil numérique de catégorie B défini par la section 15 du règlement de la FCC et de l'ICES-003 d'Industrie Canada. Ces limitations sont stipulées aux fins de procurer une protection raisonnable contre les

---

## 5. Informations sur la conformité

interférences gênantes en installation résidentielle. Cet appareil génère, utilise et diffuse des ondes radio et, s'il n'est pas installé et utilisé en conformité avec les instructions dont il fait l'objet, peut causer des interférences gênantes sur les communications radio.

Il n'y a cependant aucune garantie qu'une interférence ne se produira pas dans une installation particulière. Si cet appareil produit des interférences gênantes sur les réceptions radio et télévisées, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'appareil, l'utilisateur est invité à tenter de les supprimer avec une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance séparant l'appareil du récepteur.
- Connecter l'appareil à un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est connecté.
- Contacter le revendeur de l'appareil ou un installateur radio/TV qualifié.

Tout incident grave en lien avec une aide auditive doit être déclaré au représentant du fabricant ainsi qu'à l'autorité compétente du pays de résidence. Un incident grave est décrit comme un incident ayant conduit, failli

---

conduire ou qui pourrait conduire, directement ou indirectement, à l'une des situations suivantes :

- le décès d'un patient, d'un utilisateur ou de toute autre personne ;
- la détérioration temporaire ou permanente de l'état de santé d'un patient, d'un utilisateur ou de toute autre personne ;
- une grave menace de santé publique.

Pour déclarer un fonctionnement ou évènement inattendu, veuillez contacter le fabricant ou un représentant.

Un entretien de routine régulier de votre PilotOne II contribuera à ce qu'elle délivre longtemps d'excellentes performances. Pour garantir une longue durée de vie, Phonak AG propose une période de service minimale de cinq ans après la date de cessation de vente du produit correspondant.

Pour plus d'informations concernant les fonctions, les avantages, l'installation, l'utilisation et l'entretien ou les réparations de vos accessoires, contactez votre audioprothésiste ou le représentant de votre fabricant.

---

## 5. Informations sur la conformité

Des informations supplémentaires sont disponibles sur la fiche technique de votre produit.

Pour tout renseignement à propos du service de réparation des accessoires pour aides auditives, veuillez contacter l'audioprothésiste.

**Utilisation prévue :** la télécommande est prévue pour permettre le changement de programmes et de volume de l'aide auditive.

**Indication :** présence de perte auditive et d'aides auditives avec adaptation individuelle, compatibles avec PilotOne II.

**Contre-indication :** aucune.

**Population cible :** le groupe cible est constitué de personnes ayant une perte auditive et qui portent des aides auditives Phonak compatibles. Aucune restriction sur le niveau de perte auditive.

PilotOne II est adapté à un environnement médical à domicile et, en raison de sa portabilité, il peut également être utilisé dans un environnement médical professionnel comme dans le cabinet d'un médecin, d'un dentiste, etc.

---

### **Normes d'émission :**

EN 60601-1-2:2015, CEI 60601-1-2:2014,  
EN 55011:2009+A1, CISPR11:2009/AMD1:2010,  
CISPR22:1997, CISPR32:2012, ISO 7637-2:2011,  
CISPR25:2016, EN 55025:2017

### **Normes d'immunité :**

EN 60601-1-2:2015, CEI 60601-1-2:2014,  
EN 61000-4-2:2009, CEI 61000-4-2:2008,  
EN 61000-4-3:2006+A1+A2,  
CEI 61000-4-3:2006+A1+A2, EN 61000-4-4:2012,  
CEI 61000-4-4:2012, EN 61000-4-5:2014,  
CEI 61000-4-5:2014, EN 61000-4-6:2014,  
CEI 61000-4-6:2013, EN 61000-4-8:2010,  
CEI 61000-4-8:2009, EN 61000-4-11:2004,  
CEI 61000-4-11:2004, CEI 60601-1 (§ 4.10.2):2005,  
ISO 7637-2:2011

### **Antenne :**

Antenne en ferrite

Type : intégrée

Fréquence de fonctionnement : 10,6 MHz

Largeur de bande occupée (99 % BW) : 534 kHz

Intensité du champ magnétique à 10 m : -14,5 dB $\mu$ A/m

Plage de fonctionnement de l'aide auditive : 100 cm

---

## 6. Services et garantie

### 6.1 Garantie locale

Veillez consulter l'audioprothésiste à l'endroit où vous avez acheté votre appareil au sujet des conditions de la garantie locale.

### 6.2 Garantie internationale

Phonak offre une garantie internationale limitée d'un an, valable à compter de la date d'achat. Cette garantie limitée couvre les défauts de fabrication et les pièces défectueuses. La garantie ne peut s'appliquer que sur présentation de la preuve d'achat.

La garantie internationale n'aliène aucun des droits légaux dont vous pouvez bénéficier selon votre législation nationale régissant la vente de produits de consommation.

---

### 6.3 Limitation de garantie

Cette garantie ne couvre pas les dommages dus à une manipulation ou un entretien inadapté, l'exposition à des produits chimiques, l'immersion dans l'eau ou une sollicitation excessive. La garantie est nulle et caduque en cas de dommages causés par un tiers ou par un centre de service non autorisé.

#### Garantie légale (France)

La société Phonak reste tenue de la garantie légale contre les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

Numéro de série :

---

Date d'achat :

---

Audioprothésiste autorisé (cachet/signature) :

---

---

## 7. Informations et explication des symboles



Avec le symbole CE, Phonak AG confirme que ce produit Phonak satisfait aux exigences de la directive Dispositifs médicaux 2017/745 (UE) et de la directive Équipement Radio 2014/53/UE. Les chiffres placés sous le symbole CE correspondent aux codes des institutions certifiées consultées pour les directives ci-dessus.



Ce symbole indique que les produits décrits dans ce mode d'emploi respectent les exigences pour un élément de Type B de la norme EN 60601-1. La surface de l'appareil est spécifiée comme élément de Type B.



Ce symbole indique qu'il est important que l'utilisateur lise et tienne compte des informations importantes de ce mode d'emploi.

---



Indique le fabricant de dispositifs médicaux, tel que défini dans la directive relative aux dispositifs médicaux 2017/745 (UE).



Ce symbole indique qu'il est important que l'utilisateur respecte les avertissements pertinents signalés dans ces modes d'emploi.



Informations importantes pour la manipulation et la sécurité du produit.

---

**MD**

Ce dispositif est un appareil médical.

---

**EC**

**REP**

Indique l'identité du représentant autorisé de la Communauté européenne. Le représentant CE est également l'importateur vers l'Union européenne.

---

---

## 7. Informations et explication des symboles



Température de transport et de stockage :  
-20° à +60° Celsius  
(-4° à +140° Fahrenheit).  
Température de fonctionnement :  
0° à +40° Celsius

---



Conservez au sec.

---



Humidité de transport et de stockage :  
jusqu'à 90 % (sans condensation).  
Humidité d'utilisation :  
< 95 % (sans condensation).

---



Pression atmosphérique :  
Transport, stockage et  
fonctionnement : 500 hPa à  
1 060 hPa.

---



Le symbole représentant une poubelle barrée indique que cet appareil, quand il sera usagé ou s'il est inutilisé, ne devra pas être considéré comme un déchet ménager, mais rapporté aux points de collecte pour le recyclage des équipements électroniques, ou donné à votre audioprothésiste qui le jettera de façon appropriée. Éliminer ce produit dans les règles protégera l'environnement et la santé.

---

---

## 8. Informations importantes pour la sécurité

Veillez lire les informations sur les pages suivantes avant d'utiliser votre appareil.

### 1. Identification des risques

- ⚠ Laissez ce dispositif hors de portée des enfants de moins de 3 ans, des personnes ayant des problèmes mentaux ou des animaux domestiques.
- ⚠ Cette télécommande utilise une transmission codée numériquement à faible puissance pour communiquer avec votre système auditif. Bien qu'improbables, des interférences avec des appareils médicaux (stimulateurs cardiaques, défibrillateurs, etc.) ne sont pas à écarter. C'est pourquoi les utilisateurs ne doivent pas garder cette télécommande dans leur poche de poitrine ou à proximité de celle-ci.
- ⚠ Utilisez exclusivement des aides auditives qui ont été spécialement programmées pour vous par votre audioprothésiste.

- 
- ⚠ Les altérations ou modifications de ces appareils non expressément approuvées par Phonak ne sont pas autorisées. Utilisez exclusivement des accessoires approuvés par Phonak.
  - ⚠ Les piles sont toxiques. Ne les avalez pas ! Tenez-le hors de portée des enfants, des personnes ayant des problèmes mentaux ou des animaux domestiques. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin ou un service d'urgence !
  - ⚠ Retirez la pile si vous n'utilisez pas votre PilotOne II pendant une longue période.
  - ⚠ Remplacez toujours la pile par une pile alcaline longue durée de grande qualité et jetez la pile vide dans le respect de l'environnement. N'utilisez pas de piles rechargeables.
  - ⚠ Des appareils externes ne peuvent être connectés que s'ils ont été testés selon les normes CEI correspondantes.

---

## 8. Informations importantes pour la sécurité

⚠ Utiliser les connecteurs ou les câbles de l'appareil de manière contraire à l'usage décrit dans ce mode d'emploi (par ex. porter le câble USB autour du cou) peut provoquer des blessures.

⚠ Le mini-port USB est utilisé à des fins de programmation, uniquement par votre audioprothésiste.



⚠ N'utilisez pas l'appareil dans des zones explosives (en présence d'anesthésiques inflammables, dans des mines ou zones industrielles avec un risque d'explosion), dans un environnement riche en oxygène ou dans les lieux où il est interdit d'utiliser des appareils électroniques.

⚠ Évitez d'utiliser cet équipement à proximité ou superposé à un autre appareil. Cela pourrait entraîner un dysfonctionnement. Si cela est nécessaire, les deux appareils doivent être surveillés pour vérifier qu'ils fonctionnent normalement.

- 
- ⚠ L'utilisation d'accessoires, de transducteurs et de câbles autres que ceux spécifiés ou fournis par le fabricant de cet équipement peut augmenter les émissions électromagnétiques ou réduire l'immunité électromagnétique de cet équipement et entraîner un dysfonctionnement de l'appareil.
  
  - ⚠ Les équipements de communication à radiofréquences portables (y compris les périphériques tels que les câbles d'antenne et les antennes externes) doivent être utilisés à une distance minimale de 30 cm de tout composant du PilotOne II, notamment les câbles spécifiés par le fabricant. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner une dégradation des performances de cet équipement.

## 2. Informations sur la sécurité du produit

- ⓘ Protégez l'appareil contre l'humidité excessive (bain, natation), la chaleur (radiateur, tableau de bord de voiture) et le contact direct avec la peau lorsque vous transpirez (muscultation, exercice, sport).
  
- ⓘ Ne faites pas tomber l'appareil. Un choc sur une surface dure pourrait l'endommager.

---

## 8. Informations importantes pour la sécurité

- ① Un examen médical ou dentaire spécial incluant des radiations selon la description ci-dessous peut affecter le bon fonctionnement de votre appareil. Retirez-le et laissez-le en dehors de la salle/zone d'examen avant de subir :
  - Un examen médical ou dentaire avec des radios (aussi nommées TDM).
  - Un examen médical avec IRM/IRMN, générant des champs magnétiques.
  
- ① Protégez les prises et l'emplacement de la pile du PilotOne II de la poussière et des impuretés.
  
- ① N'utilisez pas votre PilotOne II dans les zones où les équipements électroniques sont interdits.
  
- ① La technologie de transmission inductive à codage numérique utilisée dans ces appareils est très fiable et ne subit en principe aucune interférence produite par d'autres appareils.

---

Il faut cependant noter qu'il peut être nécessaire d'éloigner le système auditif d'au moins 60 cm d'un équipement informatique, de systèmes électroniques importants ou autres sources de champs électromagnétiques puissants, pour assurer son fonctionnement correct.

- ① Conservez l'appareil à une distance d'au moins 10 cm de toutes sortes d'aimants.
- ① Quand l'appareil n'est pas utilisé, éteignez-le et conservez-le en lieu sûr.

### 3. Autres informations importantes

- ① Les appareils électroniques de forte puissance, les systèmes électroniques importants et les structures métalliques peuvent affecter et réduire significativement la portée de fonctionnement.
- ① Si les aides auditives ne réagissent pas aux signaux envoyés par l'appareil en raison d'un champ électromagnétique perturbateur inhabituel, éloignez-vous du champ perturbateur.

---

## 9. Entretien et maintenance

### Nettoyage de l'aide auditive

Utilisez un chiffon non pelucheux pour le nettoyage. Nettoyage à sec préconisé. Le cas échéant, la surface peut être nettoyée avec de l'eau légèrement savonneuse. Cependant, le chiffon doit être humide, mais sans goutter pour éviter que l'humidité n'entre dans le dispositif. N'utilisez pas de substances agressives telles que les solvants ou les diluants pour peinture, elles peuvent altérer la surface.

---

## Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



Phonak AG  
Laudisrütistrasse 28  
CH-8712 Stäfa  
Suisse

[www.phonak.com](http://www.phonak.com)

